

**Bureau du CREFOP - 10 mars 2017**

**Point 1 : Bilan des travaux des commissions en 2016 et projections 2017**

---

**Commission Orientation tout au long de la vie  
et lutte contre le décrochage**

La commission « Orientation tout au long de la vie et lutte contre le décrochage » est présidée par Isabelle GAUDRON (Région), accompagnée de Bruno ETIENNE (Rectorat-CSAIO) et Philippe OLIVEIRA (FO), vice-présidents.

Le mandat de la commission est de suivre la mise en œuvre du SPRO sur le territoire régional, le déploiement du CEP par les opérateurs et les actions de lutte contre le décrochage scolaire.

### **1- Réalisation 2016**

La commission s'est réunie une fois en 2016 et a été conviée à participer à un séminaire de travail spécifique au décrochage dans le cadre de l'atelier contributif au CPRDFOP qui était articulée avec une journées d'échange de pratiques sur la lutte contre le décrochage en partenariat avec CENTRE-INFFO et le CNFPT.

Son programme de travail s'est concentré sur le suivi du SPRO et la lutte contre le décrochage scolaire. Quelques étapes peuvent être rappelées :

- Suivi du SPRO et poursuite du programme de professionnalisation
- Elaboration d'une démarche d'évaluation du SPRO à partir des travaux du SPRO de Châteaudun
- Contribution des opérateurs CEP au CPRDFOP

### **2- Programme 2017**

Pour le 1<sup>er</sup> semestre, les travaux concerneront le suivi du SPRO-CEP et plus particulièrement

- l'animation du SPRO en région Centre Val de Loire :
- la mise en œuvre du CEP par les réseaux régionaux
- la COMCEP (communauté digitale de métier pour le CEP) et les enjeux de la professionnalisation croisée sur le CEP

Par ailleurs, le travail d'appui aux acteurs des membres du SPRO se poursuivra, notamment au travers la généralisation des forums de professionnalisation et la création d'un outil numérique d'accompagnement à l'orientation.

Un bilan sera présenté lors de la commission du 2<sup>nd</sup> semestre.

Sur le sujet de la lutte contre le décrochage scolaire, un bilan des dispositifs existants sera réalisé et servira de base à d'éventuelles évolutions (ATA, ATR...)

Au second semestre, les membres de la commission orientation s'attacheront d'une part à piloter le recueil des informations relatives à l'évaluation du SPRO d'autre part à poursuivre le travail de valorisation du CEP.

### **3- Alertes / particularités / points forts de la commission**

Pour ce qui concerne le suivi du CEP, l'articulation du niveau régional et national reste une préoccupation qui pourra faire l'objet d'une interpellation du niveau national (CNEFOP)